



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

épidémie de dengue à la Réunion

Question au Gouvernement n° 863

Texte de la question

ÉPIDÉMIE DE DENGUE À LA RÉUNION

M. le président. La parole est à Mme Ericka Bareigts, pour le groupe Nouvelle Gauche.

Mme Ericka Bareigts. Monsieur le président, ma question, relative à la dengue, s'adresse à M. le Premier ministre car ce sujet, qui touche aujourd'hui La Réunion, concernera demain le territoire national. L'Organisation mondiale de la santé – OMS – estime même que la probabilité d'introduction du virus dans des pays tiers se trouve aggravée par l'épidémie actuelle qu'elle qualifie de « sans précédent ».

La dengue, c'est l'histoire d'une crise sanitaire mal gérée, mal préparée, ce que confirme même Santé publique France. Durant tout l'hiver austral, à cause de la fin des contrats aidés et de l'absence de disponibilité des PEC – parcours emploi compétences – pendant la saison cyclonique, les moyens dédiés à la lutte contre les gîtes larvaires ont fait défaut, contrairement aux années précédentes.

Le défaut d'anticipation de la part de l'État est d'autant plus grave que La Réunion a vécu une saison cyclonique intense favorable au développement des moustiques et de leurs larves. À défaut de communication claire et de propositions efficaces de la part de l'agence régionale de santé, qui s'est focalisée uniquement sur les gîtes larvaires et non sur la protection des personnes, l'épidémie s'est propagée. Or, on sait aujourd'hui qu'un malade est un réservoir de virus et qu'il devient dangereux pour autrui.

L'OMS a dénombré 1 398 cas de dengue à La Réunion entre le 1er janvier et le 18 avril. L'ARS dénombre aujourd'hui 2 600 cas : en moins d'un mois, le nombre de personnes a quasiment doublé. Nous avons dénombré 500 nouveaux cas la semaine dernière, soit 70 personnes touchées par jour. Nous comptons seulement 100 cas de dengue pendant toute l'année 2017.

Le Gouvernement s'apprête à prendre trois risques. À la veille de l'hiver austral, l'épidémie est loin de s'arrêter du fait des gîtes larvaires largement installés suite aux tempêtes Fakir et Berguitta.

Pour les mois de septembre et d'octobre, c'est-à-dire l'été chez nous, le risque de flambée n'est pas à exclure.

Enfin, une contamination nationale par le moustique tigre présent sur l'Hexagone reste à craindre.

J'ai entendu le Gouvernement promettre 300 services civiques. Depuis quand, en France, gère-t-on une crise sanitaire avec des services civiques ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes NG et GDR.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Madame la députée, vous avez raison, l'épidémie de dengue à La Réunion est en nette augmentation depuis le début de l'année, puisque nous comptons à présent 2 600 cas. C'est un nouveau virus contre lequel la plupart des personnes à La Réunion n'ont pas été immunisées. Nous menons donc sur le terrain des actions très volontaristes, en liaison avec l'agence régionale de santé et la préfecture.

Mme Huguette Bello. C'est un mauvais interlocuteur !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Les différents acteurs du territoire, le conseil régional, le conseil départemental, le service départemental d'incendie et de secours – les pompiers –, les vingt-quatre communes, les cinq EPCI du département et les associations des maires sont venus renforcer les effectifs de la lutte anti-vectorielle.

Aujourd'hui, cette lutte anti-vectorielle est menée de manière à la fois globale et ciblée. Le service de lutte anti-vectorielle est capable d'intervenir en porte-à-porte autour des cas isolés signalés et au sein des foyers émergents de dengue, lorsqu'ils sont signalés. Suite à ces interventions, plusieurs quartiers de l'île ont pu échapper au développement de la contagion.

Ces opérations permettent de mutualiser et de concentrer les moyens dans les quartiers concernés grâce à la mobilisation de nombreux acteurs – les communes et les intercommunalités en charge de la gestion des décès, les associations porteuses de contrats aidés, les bailleurs sociaux et la Croix rouge française. De surcroît, 300 personnes seront recrutées en service civique dans les prochains jours, à La Réunion, pour faire de la pédagogie et de la prévention. Ces actions conforteront les traitements insecticides menés par l'ARS et les pompiers en porte-à-porte.

Mme Huguette Bello. C'est zéro cette réponse !

Mme Agnès Buzyn, ministre. La mobilisation de l'ensemble de ces acteurs permet de mettre en œuvre une action à l'échelle de l'île, tout en conservant des modalités d'intervention ciblées dans chaque quartier.

Vous avez contacté mon cabinet à cet effet, madame la députée, et nous échangeons régulièrement avec l'ARS et la préfecture pour mieux anticiper ce type d'épidémie.

L'entrée dans l'hiver austral ne nous fera pas baisser la garde. Nous mettrons tout en œuvre pour répondre aux inquiétudes des Réunionnais. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Ericka Bareigts](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Nouvelle Gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 863

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 mai 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [16 mai 2018](#)